



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Etat des titres et autres placements de capitaux Demande de remboursement de l'impôt anticipé 2023

IMPÔTS CANTONAL, COMMUNAL – IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT

Annexe 3

N° dossier : _____ N° de contribuable : _____ Commune : _____

A laisser en blanc C S

1. DOMICILE

Le 31 décembre 2022 _____ Canton _____

Le 31 décembre 2023 _____ Canton _____

Mutation en cours d'année :

Date d'arrivée dans le canton _____

En provenance de (canton, pays) _____

Fin d'assujettissement :

Date de départ à l'étranger _____

Date du décès _____

2. MARIAGE OU PARTENARIAT ENREGISTRÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Nom du contribuable 2 _____

Prénom _____

Année de naissance _____

Date d'arrivée dans le canton _____

Ancienne adresse du contribuable 2 _____

3. PARTICIPATION À DES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF OU/ET EN COMMANDITE

4. OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

5. TAXATION DES GAINS DE LOTERIE

Gains de loterie 2023 (Swisslos, Loterie Romande, Swiss loto, Euromillions, PMU etc.) **Attestations originales obligatoires des gains**

Gains 2023 en Fr.

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de grande envergure autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'038'300.- (franchise d'imposition). Mises déductibles: forfait 5%, max. Fr. 5'200.-. Soumis à l'IA _____

Part des gains unitaires provenant de la participation à des jeux de casino en ligne autorisés par la LJA, qui excède Fr. 1'038'300.- (franchise d'imposition). Mises déductibles: à prouver, max. Fr. 26'000.-. Soumis à l'IA _____

Les gains unitaires supérieurs à Fr. 1'000.- (limite d'imposition) provenant de la participation à des jeux d'adresse ou à des loteries destinés à promouvoir les ventes. Mises déductibles: forfait 5%, max. Fr. 5'200.-. Soumis à l'IA _____

Les gains provenant de jeux non autorisés selon les dispositions de la LJA, imposables en totalité. Mises non déductibles. Non soumis à l'IA _____

Gains en nature, par exemple véhicule (à déclarer à la valeur marchande) _____

A déduire: forfait 5 % maximum Fr. 5'200.- par gain excepté pour gains au casino on-line, mises à prouver jusqu'à concurrence de Fr. 26'000.- par gain _____

TOTAL: à reporter dans déclaration d'impôt sous code 1230 _____

Impôt anticipé (35 %) retenu sur les gains de loterie _____

Gains 2023 en Fr.

Tous les gains de loteries et de jeux d'argent doivent être déclarés sous chiffre «10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES»

6. DÉCLARATION DU CONTRIBUTABLE ET DU REQUÉRANT

J'atteste que les indications du présent état et de la présente demande sont exactes et complètes, notamment que l'impôt fédéral anticipé de 35 % a été prélevé sur les rendements bruts figurant dans la colonne 5 au verso.

Lieu et date _____

Signature du contribuable 1 _____

Signature du contribuable 2 _____

Joindre les attestations bancaires et bordereaux d'encaissement des coupons

Détail état des titres et autres placements de capitaux 2023

Table with columns: Codes, Valeur nominale, N° valeur, Désignation exacte des valeurs, Entrée, Sortie, Frais d'administration des titres, Fortune, Rendements bruts.

Indication des codes
A = capitaux d'épargne
E = entreprise du contribuable 1
F = entreprise du contribuable 2
PP = participations privées
PCE = participations commerciales du contribuable 1
PCF = participations commerciales du contribuable 2
D = prêts, divers
S = participation à une hoirie non partagée
Autres genres de titres = à laisser vide

Important
Pour les titres émis, achetés, vendus ou remboursés en 2023, il y a lieu d'indiquer la date exacte d'émission, d'achat, de vente ou de remboursement.
Les gains de loterie doivent être indiqués impérativement dans la rubrique 5 au recto de la présente feuille.

Report des totaux des feuilles complémentaires
Report des totaux de la feuille complémentaire DA-1/R-US
Total frais d'administration des titres (à reporter sous code 1800)

Total fortune brute et des rendements bruts
./. Rabais 40% sur les codes PP (participations privées pour l'ICC)*
Sous-total des rendements
TOTAUX À REPORTER (fortune sous code 3200 / rendements sous code 1210)

Demande de remboursement de l'impôt anticipé (35% du total du chiffre 5)
Demande de remboursement de la retenue d'impôt supplémentaire USA (R-US)
Demande d'imputation forfaitaire d'impôt (DA-1)

Participations commerciales
Total «PCE et PCF»: revenus sur participations commerciales (50% du total «PCE et PCF» pour l'ICC)*
*Participations privées et commerciales IFD
Rabais de 30% en matière d'IFD, la différence est reportée sous chiffre 2710.

Summary boxes for figures: 4, 4a, 5, 5a, 5b, 6, 6a, 6b.

5b+6b

Décision (à laisser en blanc) box with multiple lines for text entry.